



Dominique Bourg

Philosophe, professeur des universités

Candidat tête de liste aux élections européennes

Jean JOUZEL, Président d'honneur
Bruno LECHEVIN, Délégué général
PACTE FINANCE-CLIMAT

Monsieur le Président d'honneur,
Monsieur le Délégué général,

Vous avez bien voulu nous interroger sur les positions de la liste Urgence Ecologie concernant le Pacte Finance-Climat que vous portez, et plus largement sur nos positions relatives au financement de la transition écologique. C'est avec plaisir que nous répondons à vos questions. Comme vous le savez, de nombreux candidats de la liste Urgence Ecologie sont directement engagés dans le soutien au Pacte Finance-Climat depuis son lancement, notamment l'ancienne ministre Delphine Batho et moi-même.

A nos yeux l'urgence écologique n'est pas une question partisane. La raison d'être de la liste Urgence Ecologie, qui rassemble des citoyens aux engagements très divers, est fondée sur le constat de l'incapacité des forces politiques actuelles à apporter des réponses à l'accélération en cours du changement climatique et de l'effondrement du vivant. Les faits scientifiquement établis, notamment par le GIEC et l'IPBES, ne provoquent pas le sursaut attendu parce qu'ils appellent un changement radical, et désormais rapide, des choix économiques, sociaux et démocratiques, que les acteurs politiques traditionnels ne peuvent concevoir.

Les fondements des orientations de notre liste sont les travaux des scientifiques qui témoignent d'un véritable compte à rebours pour le climat et le vivant. L'Europe devrait être le continent qui déclare l'état d'urgence écologique et consent à un effort comparable à un effort de guerre pour transformer de façon systémique et globale notre façon de produire, de consommer, pour inventer un nouveau modèle fondé sur le bien-être humain et une relation harmonieuse avec la

nature et le vivant. Elle devrait répondre à l'appel de la jeunesse en grève scolaire pour le climat. Elle pourrait être un exemple et un point d'appui pour toutes celles et tous ceux qui, aux quatre coins du monde, portent la même aspiration et sont déterminés à combattre pour le climat et pour le vivant.

Dans un contexte marqué par l'inertie coupable de tous les gouvernements en Europe, les propositions du Pacte Finance-Climat ont l'immense mérite de prouver que des marges de manœuvres économiques considérables existent pour agir. Ne pas mettre en œuvre la sortie des énergies fossiles, ne pas engager un plan de descente énergétique au travers d'économies d'énergie massives, ne rien faire pour préserver et régénérer la biodiversité, n'est pas, loin s'en faut, la seule politique possible. Tout est affaire de choix et de volonté politique.

Le Pacte Finance-Climat pour l'Europe est d'autant plus salutaire que nous assistons globalement à une phase de recul de l'engagement européen en faveur du climat, que la COP24 a tristement illustré, conclue en l'absence même de représentants ministériels du gouvernement français pays hôte de la COP21. Alors que l'Europe avait joué jusqu'ici un rôle moteur dans les négociations internationales pour le climat, de même qu'elle avait promu des directives fondatrices en matière de protection de l'environnement, elle est aujourd'hui gangrenée dans ces modes de décisions par l'influence des lobbys destructeurs, notamment des énergies fossiles, de l'automobile, de l'agrochimie. Le sommet organisé la semaine dernière avec les Etats-Unis afin d'importer en Europe d'avantage de gaz de schiste américain en est une cynique illustration. Bien loin des grands discours et des proclamations, la realpolitik européenne fait peu de cas de la décision des Etats-Unis de sortir de l'Accord de Paris.

Aussi toute initiative visant à rassembler toutes les forces agissantes pour une réorientation radicale des politiques européennes pour le climat et le vivant nous paraît devoir être saluée. Dans cette perspective, c'est avec plaisir que nous répondons à votre proposition d'échange autour du Pacte Finance-Climat, comme base de discussion ouverte permettant de cheminer ensemble, d'affiner les propositions et de créer conjointement les rapports de force indispensables.

C'est dans cet état d'esprit que nous répondons à vos questions.

1.1 Etes vous favorable à la création d'une Banque européenne du climat et de la biodiversité ?

Nous partageons les objectifs du Pacte Finance Climat concernant le financement d'un effort massif d'investissements en faveur du climat afin d'organiser la sortie rapide des énergies fossiles et de déployer une politique extrêmement ambitieuse d'économies d'énergie. Dans ce cadre, nous sommes favorables à ce que la création monétaire soit réservée au financement de l'urgence écologique.

Concernant les modalités concrètes, il nous semble que la première priorité est de mettre un coup d'arrêt au financement de la destruction. En effet, il nous paraît indispensable de faire évoluer les termes du débat de politique économique et budgétaire concernant l'écologie. La question ne peut en effet se résumer à celle de la quantité de financement « en plus » qu'il faudrait dégager en faveur de l'écologie, et à savoir où trouver ces financements et comment les déployer. L'urgence première est de respecter les limites planétaires et de redéployer les

financements considérables qui actuellement soutiennent la destruction du climat et des écosystèmes. On peut prendre l'exemple des fonds de la politique agricole commune qui subventionnent massivement la destruction du vivant et de la santé au travers des soutiens à l'agriculture industrielle chimique. Ou encore des modes d'intervention actuels de la BCE qui financent l'engagement des banques dans les énergies fossiles, financements qui sont toujours en augmentation, même après la signature de l'Accord de Paris sur le Climat.

Urgence Ecologie fait donc de l'arrêt des financements européens aux projets destructeurs et de leur redéploiement sa première proposition prioritaire (proposition n°1 du document « Fondations » de Urgence Ecologie).

Nous avons des réserves sur le fait de faire de la création d'une « banque européenne du climat et de la biodiversité » un mot d'ordre, pour plusieurs raisons :

- tout d'abord nous ne souhaitons pas entretenir l'idée qu'il suffirait de créer une « nouvelle banque » pour mettre un coup d'arrêt aux effondrements en cours, lesquels appellent un changement profond impliquant nos modes de vie, de production, de consommation, afin de respecter les limites planétaires, et pas seulement un effort d'investissements ;
- de façon générale, nos orientations s'inscrivent en rupture avec l'idée que l'écologie représente un coût, de même qu'il nous paraît indispensable de ne pas entretenir l'idée qu'une grande quantité d'argent pourrait tout « réparer » alors que l'inertie du système climatique comme le caractère pour une part irréversible de la destruction du vivant obligent à remettre en cause ces conceptions ;
- nous sommes favorables à une politique d'écologie intégrale qui consiste à intégrer la primauté des enjeux écologiques dans tous les outils et instruments existants. Selon ce principe la création de nouveaux instruments sectoriels pour le climat ou la biodiversité paraît relever de schémas largement dépassés, qui n'ont pas permis d'atteindre les objectifs fixés ;
- nous portons donc l'exigence que la BEI et la BCE mènent une politique 100% écologique, dans toutes leurs décisions. Dans ce cadre, la question de savoir s'il faut – ou non – le faire comme le propose la Pacte Finance-Climat sous la forme de la création d'une filiale de la BEI pour le climat, est un débat technique assez secondaire. L'essentiel est que les objectifs généraux de mettre la BEI au service du climat soient partagés.

1.2 Etes-vous d'accord pour que cette banque du climat et de la biodiversité mette à disposition des Etats des prêts à taux privilégié à hauteur de 2% de leur PIB chaque année pour des opérations telles que : isolation des bâtiments, développement des énergies renouvelables, promotion de l'agroécologie, soutien à une réorientation des transports etc... ?

Oui, nous souscrivons totalement à l'estimation de cet ordre de grandeur. Nous appelons pour notre part à un effort d'investissements pour la sortie des énergies fossiles, la descente énergétique et la régénération de la nature, comparable à celui d'un effort de guerre. Nous considérons les économies d'énergie, véritable parent pauvre des politiques de « transition » énergétique, comme absolument prioritaires et déterminantes.

2.1 Êtes-vous favorable à la mise en place d'un budget conséquent (100 milliards d'euros) permettant de faciliter la transition écologique en Europe et en Afrique ?

Oui. Pour Urgence Ecologie, la priorité absolue est la lutte contre le réchauffement climatique et l'extinction des espèces, et l'organisation dès à présent de la résilience de nos sociétés. Nous plaidons pour remplacer l'objectif de croissance dans les traités européens par le respect des limites planétaires. Notre engagement n°20 préconise la révision et la mise en œuvre effective des engagements européens pour le climat sur la base du rapport SR 15 du GIEC. Nous préconisons également un changement de mode de calcul des émissions de gaz à effet de serre pour prendre en compte l'empreinte carbone réelle de la consommation européenne, importations comprises. Nous portons également un ensemble de propositions très concrètes en faveur du climat, telles l'instauration de quotas carbone personnels et équitables (proposition n°22) en vue de lutter contre les effets rebonds, la suppression des liaisons aériennes pour lesquelles il existe des alternatives en train en moins de cinq heures (proposition n°7), un plan d'urgence ferroviaire pour les transports du quotidien financé par l'abandon du Lyon-Turin (proposition n°8), la réduction de la vitesse autorisée sur autoroute (proposition n°13), une réduction drastique des normes d'émission automobile et l'interdiction progressive de la mise en circulation de véhicules thermiques (proposition n°23), etc. Nous insistons sur le caractère rapide et immédiat des changements à opérer, au regard des conclusions du rapport SR 15 du GIEC.

Nous souhaitons que la politique de création monétaire de la BCE soit intégralement fléchée vers la transformation écologique. Nous préconisons, sur le plan budgétaire, la sortie des investissements en faveur de l'écologie du périmètre pris en compte pour le respect du critère de 3% de déficit public. De plus, notre proposition n°47 porte sur la création d'une sécurité sociale écologique, pour la reconversion écologique des travailleurs perdant leur emploi dans les activités polluantes, qui elle aussi nécessitera un effort de financement.

Par ailleurs, nous estimons que ces fonds n'auraient que peu de sens sans l'exigence d'une cohérence entre les transformations internes à l'Union européenne et sa politique commerciale. Au travers des importations et des accords commerciaux, l'Europe est aujourd'hui massivement complice de la déforestation, des émissions des industries polluantes à l'autre bout de la planète, des cultures de soja OGM, sans parler de l'impact environnemental de l'industrie textile et de bien d'autres encore... Cette exigence de cohérence fonde nos propositions n°18 sur la dénonciation du CETA et l'arrêt des négociations concernant tous les accords commerciaux climaticides visant l'expansion des flux de marchandises et n°32 en faveur d'une altermondialisation écologique et solidaire par l'introduction de réglementations contraignantes du commerce international. A ce titre, nous sommes totalement opposés au TPP-NAFTA 2.0 dont les négociations sont engagées entre l'Union Européenne et les Etats-Unis, malgré le climatoscepticisme assumé de Donald Trump. Nous souhaitons que l'Europe applique des sanctions diplomatiques graduelles à l'égard des pays qui sortent de l'Accord de Paris sur le climat (proposition n°17).

Enfin, concernant l'Afrique comme l'ensemble des pays en développement, nous proposons que la totalité des aides européennes au développement soit consacrée à l'émancipation des femmes et à la scolarisation de 100% des enfants. Parce que nous sommes écoféministes, nous considérons que l'émancipation des femmes et l'écologisation des sociétés vont de pair. En outre, elle est un puissant facteur de transition démographique. Là encore, il nous semble que l'enjeu n'est pas seulement de consacrer de l'argent « en plus » à l'aide au développement, mais de bouleverser l'affectation actuelle des fonds. Comme vous le savez, les crédits des aides au développement, y compris françaises, continuent de financer des projets d'exploitation des énergies fossiles, au mépris des objectifs climatiques.

2.2 Êtes-vous d'accord pour que ce budget soit financé par une contribution des entreprises, au-dessus d'un seuil de chiffre d'affaires, prélevé sur leurs bénéfices avant impôts et modulée selon l'évolution de leur bilan carbone ?

Non. Nous préconisons une autre solution de financement qui consiste à sortir les investissements écologiques du calcul des déficits publics et du périmètre pris en compte pour le respect du critère de 3% (proposition n°21). Nous rejoignons sur ce point les propositions avancées par Alain Grandjean et Gaël Giraud dans l'appel à libérer l'investissement vert. Nous constatons d'ailleurs que de plus en plus d'économistes, y compris l'ancien économiste en chef du FMI Olivier Blanchard, notent le caractère absurde de l'application de la règle des 3% à l'effort massif d'investissement à accomplir en faveur de la transformation écologique, ces dépenses de sécurité collective et de résilience ne pouvant pas être mises sur le même plan que des dépenses de fonctionnement courant.

Nous lions intrinsèquement écologie et réduction des inégalités et des injustices sociales. Les plus nantis polluent plus et doivent à ce titre contribuer davantage à l'effort collectif. C'est pourquoi nous sommes favorables à la création d'un impôt de solidarité écologique sur la fortune (proposition n°49).

Concernant la fiscalité des entreprises, nous ne sommes pas favorables à des hausses indifférenciées. Plutôt que d'augmenter les impôts, il nous semble que la priorité absolue doit être donnée à la taxation globale des multinationales en fonction de leur activité réelle dans chaque pays, à l'interdiction des paradis fiscaux en Europe et des transferts financiers vers les paradis fiscaux extra-européens. Nous militons par ailleurs pour l'abrogation de la directive sur le secret des affaires (proposition n°53). A moyen terme, dans le cadre d'une économie permacirculaire, nous sommes favorables à la prise en compte du respect des limites planétaires dans la fiscalité des entreprises, en commençant, comme le propose le Pacte Finance-Climat, par des modulations fiscales basées sur le bilan carbone de leurs activités.

Nous souhaitons également la création d'une fiscalité écologique positive, avec l'adoption d'une TVA circulaire à taux réduit sur les produits vertueux sur le plan écologique (proposition n°40).

2.3 En l'absence d'un règlement européen (unanimité au sein du Conseil) ou d'une coopération renforcée (accord entre au moins 9 Etats membres), êtes-vous favorable à l'adoption d'un traité intergouvernemental permettant à une avant-garde formée par quelques pays d'avancer ?

Oui, totalement. Il s'agit de notre proposition n°33 pour la création de la Communauté Ecologique Européenne avec les pays volontaires car il n'est plus possible d'attendre un consensus à 27 Etats membres pour agir pour le climat et le vivant. Cette proposition est centrale dans notre démarche. Trop de temps a été perdu. La règle du consensus s'apparente à une règle du statut quo qui entraine l'Europe vers l'abîme.

3. Outre les deux outils proposés par le Pacte Finance-Climat, ou à leur place, quelles solutions de financement défendez-vous au Parlement européen ?

Nous les avons précédemment abordés : sortie de la règle des 3%, impôt de solidarité écologique, redéploiement intégral de tous les budgets et toutes les aides européennes selon des critères écologiques. En la matière la PAC (proposition n°2) représente un levier d'action considérable pour soutenir une agriculture européenne 100% bio - zéro pesticides -, et soutenir des actions vertueuses tant pour le climat que la biodiversité (reconstruction du bocage, agroforesterie, etc.). Nous considérons par ailleurs la séparation de l'Europe et des lobbys comme un impératif d'urgence démocratique indispensable pour lever tous les freins à l'action pour le climat et le vivant (proposition n°4).

Les « Fondations » de Urgence Ecologie présentent l'ensemble des orientations et propositions que nous mettons en débat, de façon ouverte, avec les citoyens à l'occasion de la campagne des élections européennes.

Enfin, nos propositions n°60 à 72 disent concrètement comment les députés européens Urgence Ecologie entendent travailler et œuvrer à la construction d'un nouveau rapport de force pour l'écologie en Europe, en lien avec toutes les forces de la société civile, des territoires, des ONG, des entreprises, mobilisées sur ces enjeux vitaux. Assurément, si nous sommes élus, nous constituerons un relais efficace au parlement européen pour la démarche du Pacte Finance-Climat.

En vous remerciant pour cette occasion de développer notre vision de l'urgence écologique et restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur le Président d'honneur, Monsieur le Délégué général, à l'assurance de nos sincères salutations écologiques.



Dominique BOURG